

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 31 JANVIER 2023

Délibération n°2023-19

Objet :

TRANSFERT D'OFFICE DANS LE DOMAINE PUBLIC DE LA RUE DE L'HABITATION –SECTION DE SAINTE-CLAIRE

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-huit mars, à dix-huit heures trente, le Conseil municipal de la Commune de GOYAVE s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur le Maire Ferdy LOUISY en vue de délibérer selon l'ordre du jour de la convocation faite le 22 mars 2023 (art. L.2121-7 à L.2121-34 du Code général des collectivités territoriales).

Étaient présents au début de la séance : 15

Maire : M. Ferdy LOUISY

Adjoints :

M. Daniel PÉTRIS
Mme Jenifer GÉRAN
M. Luc DONNET
Mme Suzy LAPIERRE DE MELINVILLE

Conseillers municipaux

M. Lucien JOSÉPHINE
Mme Nadia CONSTANT
M. Félix EMMANUEL
Mme Héléna NAGAMAN
Mme Marielle LAROCHELLE
Mme Dominique BODESSON
Mme Léone FORTUNÉ
Mme Cynthia CHAPOULIE
Mme Jacqueline JANGAL
Mme Tiphany MELANE

Nombre de membres	En exercice	29
	Présents	16
	Absents	09
	Procuration	03
Vote	Pour	19
	Contre	00
A l'unanimité	Abstention	00
	Votants	19

Date de la convocation	22 mars 2023
Date d'affichage en mairie	
Acte rendu exécutoire	
le...	06 AVR. 2023
après transmission électronique en Préfecture	
le...	06 AVR. 2023
et mise en ligne sur le site de la commune	
le...	06 AVR. 2023

Absents ayant donné pouvoir : 03

Mme Chantal RÉGENT donne procuration à Mme Jenifer GERAN
M. Philippe TARER donne procuration à M. Félix EMMANUEL
M. Meddy TOTO donne procuration à Mme Tiphany MELANE

Arrivés en cours de séance : 02

Mme Geneviève GAMER arrivée à 18h37
M. Bernard ZORA arrivé à 19h41

Absents : 09

AR-Préfecture de Base Territoriale ADONAI, M. Michel CATHIER, M. Antoine SAHAÏ, M. Patrick BROCHANT, Mme Marie-Émilie DÉLON, M. Patrick PÉTRIS, Mme Eschelle GALETTE, M. Rémy SENNEVILLE, Mme Maryse CITRONNELLE

Reception par le Maire le 06/04/2023
Publication le : 06-04-2023

Secrétaire de séance désignée à l'unanimité (Art L2121-37 du CGCT) : Mme Marielle LAROCHELLE

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;

Vu le Code des relations entre le public et l'administration et notamment l'article R.134-1 et R.134-5 ;

Vu le Code de l'urbanisme, notamment l'article L 318-3 et R 318-10 et suivants ;

Vu le Code de la voirie routière notamment en ses articles L.141-3 et R141-4 à R.141-10 ;

Vu le décret n°2005-361 du 13 avril 2005 relatif au transfert d'office dans le domaine public des voies privées ouvertes à la circulation publique et modifiant le Code de l'urbanisme ;

Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 23 mars 2017 qui précise dans son Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) numéro 1C que la zone de Sainte-Claire est inscrite comme zone d'extension au bourg ;

Vu la délibération n°2022-02 du 15 février 2022 portant transfert d'office dans le domaine public de la Rue de l'Habitation – Section de Sainte-Claire ;

Considérant qu'il est proposé de procéder au classement dans le domaine public de la voie privée ouverte à la circulation publique dénommée « Rue de l'Habitation » section Sainte-Claire 97128 GOYAVE ;

Considérant la concertation préalable avec les propriétaires en date du 12 décembre 2021 ;

Considérant l'utilité publique motivée par la préservation du réseau d'assainissement collectif existant, la sécurisation du cheminement piéton, la desserte d'un ensemble d'habitations ;

Considérant que l'article L.318.3 du Code de l'urbanisme permet aux communes, après enquête publique, de classer dans le domaine public, et sans indemnité, les voies privées ouvertes à la circulation publique et situées dans un ensemble d'habitations ;

APRÈS EN AVOIR DÉBATTU, DÉCIDE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

Article 1 : d'approuver le recours à la procédure de transfert d'office des voies et espaces communs de la rue de l'Habitation – section Sainte Claire 97128 GOYAVE

Article 2 : d'approuver le dossier soumis à enquête publique

Article 3 : d'autoriser Monsieur le Maire à ouvrir l'enquête publique nécessaire dans le cadre de cette procédure de transfert d'office et à accomplir toutes les formalités relatives à celle-ci.

Article 4 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de BASSE TERRE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat. Ce recours peut également être effectué par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible sur le site Internet www.telerecours.fr.

Article 5 : Monsieur le Maire, le Directeur Général des Services sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus, pour extrait certifié conforme

Le Maire

La Secrétaire de séance

AR-Préfecture de Basse-Terre

Acte certifié exécutoire

971-219711140-20230406-6-DE

Réception par le Préfet : 06-04-2023

Ferdy LOUSY

Publication le : 06-04-2023

Marielle LAROCHELLE



CABINET
SIMON &
ASSOCIÉS
GÉOMÈTRES-EXPERTS

18 Route du lagon - la Marina
97190 GOSIER
Tél 05 90 84 33 64
Fax 05 90 84 30 70
Email : contact@geometre-simon.com



NOTE DE PRESENTATION

Classement de voirie

Rue de l'habitation

GOYAVE

AR-Préfecture de Basse-Terre

Acte certifié exécutoire

Réf. Dossier : 220121/14661/2022

971-219711140-20230406-6-DE

Réception par le préfet : 06-04-2023

Publication le : 06-04-2023

A. NOTICE

Préambule :

La route de l'habitation est ouverte à la circulation publique et entretenue par la commune. Cependant ces dispositions sont liées à l'ouverture de la voie au public et non à la propriété de la voie.

La voie a le statut de voie communale mais l'assiette foncière est à ce jour partiellement privée. Afin de pouvoir procéder à son classement dans le domaine public, la présente note présente et fournit les documents nécessaires à la mise en œuvre de la procédure, exposée ci-dessous, par application de l'article L 318-3 du code de l'Urbanisme.

Procédure :

La procédure de classement et de transfert d'office de la propriété des voies privées ouvertes à la circulation publique est prévue par les articles L. 318-3 et R. 318-10 du code de l'Urbanisme.

Ces articles disposent :

Article L. 318-3 :

La propriété des voies privées ouvertes à la circulation publique dans des ensembles d'habitation peut, après enquête publique, être transférée d'office sans indemnité dans le domaine public de la commune sur le territoire de laquelle ces voies sont situées.

La décision de l'autorité administrative portant transfert vaut classement dans le domaine public et éteint, par elle-même et à sa date, tous droits réels et personnels existant sur les biens transférés.

Cette décision est prise par délibération du conseil municipal. Si un propriétaire intéressé a fait connaître son opposition, cette décision est prise par arrêté du représentant de l'Etat dans le département, à la demande de la commune.

L'acte portant classement d'office comporte également approbation d'un plan d'alignement dans lequel l'assiette des voies publiques est limitée aux emprises effectivement livrées à la circulation publique.

Article R.*318-10 :

L'enquête prévue à l'article L. 318-3 en vue du transfert dans le domaine public communal de voies privées ouvertes à la circulation publique dans un ensemble d'habitation est ouverte à la mairie de la commune sur le territoire de laquelle ces voies sont situées.

Le maire ouvre cette enquête, après délibération du conseil municipal, le cas échéant à la demande des propriétaires intéressés.

Le dossier soumis à l'enquête comprend obligatoirement :

- 1. La nomenclature des voies et des équipements annexes dont le transfert à la commune est envisagé ;*
- 2. Une note indiquant les caractéristiques techniques de l'état d'entretien de chaque voie ;*
- 3. Un plan de situation ;*
- 4. Un état parcellaire.*

AR-Préfecture de Basse-Terre

Acte certifié exécutoire

971-219711140-20230406-6-DE

Réception par le préfet : 06-04-2023

Réf. Dossier : 220121/14661/2022

Publication le : 06-04-2023

Aff. : Rue de l'habitation – GOYAVE

Note Présentation

2

*Le conseil municipal doit donner son avis sur ce projet dans un délai de quatre mois.
Avis du dépôt du dossier à la mairie est notifié dans les conditions prévues par l'article R. 141-7 du code de la voirie routière aux personnes privées ou publiques propriétaires des voies dont le transfert est envisagé.*

L'enquête a lieu conformément aux dispositions des articles R. 141-4, R. 141-5 et R. 141-7 à R. 141-9 du code de la voirie routière.

Les dispositions de l'article R. 318-7 sont applicables à l'enquête prévue par le présent article.

Conformément à la réponse ministérielle n°14907 (JOAN du 25/11/2008-910184), le transfert de propriété s'analyse comme une transmission de propriété entre vifs d'immeuble, obligatoirement soumise à publicité foncière. Cette dernière s'opérera par acte administratif après délibération en conseil municipal.

B. NOMENCLATURE DE LA VOIE ET DES EQUIPEMENTS ANNEXES

Nom	Largeur Emprise moyenne	Longueur
Route de l'habitation	3.50 m	480 m (2D)

Le Transfert porte sur la voie et l'ensemble des équipements publics annexés mais ne comprend pas les réseaux AEP (souterrains), EDF et France Telecom (aériens) dont la commune n'est ni gestionnaire, ni propriétaire.

C. EMPRISE FONCIERE

a) Etat Parcellaire

L'Etat Parcellaire reprenant la liste des parcelles concernées par le transfert d'office est repris annexe 1.

b) Plan Parcellaire et d'alignement

Le plan parcellaire figure l'emprise actuelle de la voie et de l'accotement. La limite des surfaces transférées a été définie au vu des limites apparentes (murs, clôtures ...). Les superficies intégrées dans le domaine public communal ont été calculées graphiquement par application du plan cadastral ou des plans de bornage connus. Cette procédure de régularisation n'aura donc aucun impact sur les occupations actuelles. Les limites entre les propriétés ne sont pas concernées par le présent plan et restent soumises à bornage contradictoire.

D. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES et ETAT D'ENTRETIEN

Cette voie est située dans la commune de GOYAVE (Lieu-dit Sainte-Claire). Elle permet aux habitants du chemin d'accéder à leurs habitations.

Cf plan de situation page ci-après.

La rue de l'habitation est une voie ouverte à la circulation publique. Elle dessert une vingtaine d'habitations privées et une entreprise.

Le revêtement est majoritairement en tuf mais goudronné à l'entrée de la voie. Elle mesure 3,50 m de large en moyenne.

Les accotements ne sont pas spécialement aménagés, sauf quelques fossés d'évacuation des eaux pluviales et des buses sous les accès aux maisons.

La circulation peut se faire à double sens.

Les réseaux Electrique et Téléphone, gérés respectivement par EDF et France Telecom sont aériens.

L'éclairage public qui assure l'éclairage de la voie a été mis en place par la commune sur les poteaux EDF. Il est géré par la commune.

Le réseau d'eau potable est souterrain.

Il y a présence de réseau d'assainissement des eaux usées.

E. VUE AERIENNE (source IGN 2017)



Vue aérienne de la rue de l'habitation – Sainte-Claire – GOYAVE – vue sans échelle

F. PANORAMA PHOTOGRAPHIQUE

AR-Préfecture de Basse-Terre

Acte certifié exécutoire

971-219711140-20230406-6-DE

Réception par le préfet : 06-04-2023

Réf. Dossier : 220121/14661/2022
Aff. : Rue de l'habitation – GOYAVE

Publication le : 06-04-2023

Note Présentation

5



AR-Préfecture de Basse-Terre

Acte certifié exécutoire

971-219711140-20230406-6-DE

Réception par le préfet : 06-04-2023

Réf. Dossier : 220121/14661/2022
Aff. : Rue de l'habitation – GOYAVE

Publication le : 06-04-2023

Note Présentation



AR-Préfecture de Basse-Terre

Acte certifié exécutoire

971-219711140-20230406-6-DE

Réception par le préfet : 06-04-2023

Réf. Dossier : 220121/14661/2022
Aff. : Rue de l'habitation – GOYAVE

Publication le : 06-04-2023

Note Présentation



AR-Préfecture de Basse-Terre

Acte certifié exécutoire

971-219711140-20230406-6-DE

Réception par le préfet : 06-04-2023

Réf. Dossier : 220121/14661/2022
Aff. : Rue de l'habitation – GOYAVE

Publication le : 06-04-2023

Note Présentation



G. PLAN DE SITUATION

c



Plan de situation de la rue de l'habitation – Sainte-Claire – GOYAVE – vue sans échelle

AR-Préfecture de Basse-Terre

Acte certifié exécutoire

971-219711140-20230406-6-DE

Réception par le préfet : 06-04-2023

Réf. Dossier : 220121/14661/2022

Publication le : 06-04-2023

Aff. : Rue de l'habitation – GOYAVE

Note Présentation

9

Etat parcellaire - Rue de l'habitation -Lieu dit : Sainte-Claire - Commune de GOYAVE

Section	N° parcelle	Référence	Contenance	Adresse	Nom	Adresse	Date de naissance / n° SIREN	N° lot	Superficie emprise Voirie (m²)	Origine de propriété
AL	918	971114000AL0918	0ha20a05ca	272 rue de l'habitation	FABOUET NICOLE	SAINTE CLAIRE RUE DE L'HABITATION 97128 GOYAVE	11/10/1949	1	195	acte de vente vol 2006P n°2106 du 05/09/2006 rédigé par le notaire BEAUBRUN publié le 20/10/2006
					LANGLOIS LOUIS	SAINTE CLAIRE RUE DE L'HABITATION 97128 GOYAVE	09/04/1947			acte de vente vol 2006P n°2106 du 05/09/2006 rédigé par le notaire BEAUBRUN publié le 20/10/2006
AL	919	971114000AL0919	0ha15a01ca	rue de l'habitation	BEN ADDI KARINE RACHEL	SAINTE-CLAIRE RUE DE L'HABITATION 97128 GOYAVE	31/05/1975	2	160	acte de vente vol 2006P n°2333 du 06/10/2006 rédigé par le notaire BEAUBRUN publié le 20/11/2006
					LANGLOIS VINCENT	SAINTE-CLAIRE RUE DE L'HABITATION 97128 GOYAVE	30/12/1975			acte de vente vol 2006P n°2333 du 06/10/2006 rédigé par le notaire BEAUBRUN publié le 20/11/2006
AL	1134	971114000AL1134	0ha09a00ca	272 rue de l'habitation	COQUIN JIMMY NICOLAS	HABITATION SAINTE CLAIRE RUE DE L'HABITATION 97128 GOYAVE	07/05/1981	3	106	acte de vente vol 2016P n°1008 du 20/05/2016 rédigé par le notaire DESGRANGES-BROT publié le 03/06/2016
					FLANDRINA MADLYNE	HABITATION SAINTE CLAIRE RUE DE L'HABITATION 97128 GOYAVE	30/01/1987			acte de vente vol 2016P n°1008 du 20/05/2016 rédigé par le notaire DESGRANGES-BROT publié le 03/06/2016
AL	1135	971114000AL1135	0ha00a33ca	272 rue de l'habitation	SOC IMMOBILIERE DE LA GUADELOUPE	5 IMM LA ROCADE GRAND CAMP 97139 LES ABYMES	303091086	4	11	acte de vente vol 2018P n°739 du 11/05/2018 rédigé par le notaire SOUCHIT publié le 23/05/2018
AL	423	971114000AL0423	0ha04a94ca	110 rue de l'habitation	STE CIVILE D'EXPLOITATION DE GOYAVE	SAINTE CLAIRE 97128 GOYAVE	U28150526	5	74	acte de vente vol 1176 n° 16 du 29/02/1984 rédigé par le notaire LACOUR publié le 09/05/1984
AL	424	971114000AL0424	0ha48a82ca	168 rue de l'habitation	SARL GALLI IMMOBILIERE	LOT CARAIBE A MOUDONG CENTRE 97122 BAIE MAHAULT	U28171040	6	447	acte de vente vol 1995P n°119 du 19/01/1994 rédigé par le notaire BRUMIER publié en janvier 1995
AL	178	971114000AL0178	0ha10a30ca	306 rue de l'habitation	RAMASSAMY-JONAS BABYLAS GERARD	SAINTE CLAIRE LOT PYRAME 306 RUE DE L'HABITATION 97128 GOYAVE	24/01/1948	7	73	acte de vente vol 1993P n° 619 du 11/03/1993 rédigé par le notaire BEAUBRUN publié le 14/04/1993
AL	129	971114000AL0129	0ha04a53ca	habitation sainte claire	STE CIVILE D'EXPLOITATION DE LA PLAINE DE GOYAVE	PAR M CHINETTI GERARD LE COMTE DE LOHEAC 97115 STE ROSE BOURG	U28197479	8	56	pas de formalité publiée
AL	128	971114000AL0128	0ha12a13ca	23 rue de l'habitation	GIORGI EULALIE PATRICK	ANSE-MIRE 321 RUE DE COQUELET 97137 TERRE DE HAUT	12/02/1951	9	69	acte de cession de droits indivis vol 1991P n° 2073 du 03/09/1991 rédigé par le notaire CAMENEN publié le 05/12/1991
AL	127	971114000AL0127	0ha08a60ca	45 rue de l'habitation	ATTELY SERGE ABEL	45 RUE DE L'HABITATION 97128 GOYAVE	05/08/1967	10	79	acte de vente vol 2006P n°1600 du 12/07/2006 rédigé par le notaire BEAUBRUN publié le 11/08/2006
					VAITILINGOM JACQUELINE ANICETTE	45 RUE DE L'HABITATION 97128 GOYAVE	22/06/1967			acte de vente vol 2006P n°1600 du 12/07/2006 rédigé par le notaire BEAUBRUN publié le 11/08/2006
AL	126	971114000AL0126	0ha08a60ca	67 rue de l'habitation	BENONY KATIA BLAISE	RUE DU MARQUIS DE BOUILLET 97130 CAPESTERRE BELLE EAU	03/02/1975	11	85	acte de vente vol 2008P n°594 du 18/01/2008 rédigé par le notaire BONNET publié le 05/03/2008
					DINART JEAN ALAIN	SARLASSONNE 97130 CAPESTERRE BELLE EAU	16/07/1968			acte de vente vol 2008P n°594 du 18/01/2008 rédigé par le notaire BONNET publié le 05/03/2008
AL	125	971114000AL0125	0ha08a60ca	89 rue de l'habitation	PEROUMAL JEAN MICHEL	CITE DE SOURCES 2 RUE DE L ANCIENNE MAZURE 97130 CAPESTERRE BELLE EAU	03/10/1959	12	78	acte de donation vol 1999P n° 2271 du 14/10/1999 rédigé par le notaire BRUMIER publié le 16/12/1999
AL	124	971114000AL0124	0ha08a60ca	111 rue de l'habitation	CHOISI MARCELLE EMILIE	SAINTE-CLAIRE 111 RUE DE L'HABITATION 97128 GOYAVE	01/07/1949	13	81	acte de partage vol 2016P n°2274 du 31/11/2016 rédigé par le notaire MARIZT publié le 29/12/2016
AL	123	971114000AL0123	0ha08a60ca	127 rue de l'habitation	MORVAN CYRIACQUE ALAIN	SAINTE CLAIRE 127 RUE DE L'HABITATION 97128 GOYAVE	08/08/1944	14	73	acte d'acquisition vol 1092n°32 du 27/04/1982 rédigé par le notaire LACOUR publié le 22/06/1982
					VELLANDOM MONETTE SAINT-JEAN	LES HERITIERS SAINTE- CLAIRE 127 RUE DE L'HABITATION 97128 GOYAVE	27/12/1949			acte d'acquisition vol 1092n°32 du 27/04/1982 rédigé par le notaire LACOUR publié le 22/06/1982
AL	122	971114000AL0122	0ha08a60ca	145 rue de l'habitation	ALEXIS ELIE NORBERT	SAINTE CLAIRE RUE DE L'HABITATION 97128 GOYAVE	07/07/1921	15	77	acte d'acquisition vol 1050n°21 du 24/12/1980 rédigé par le notaire LACOUR publié le 23/02/1981
					ELIZOR CONSTANT JULIETTE MARIE	PAR MME ALEXIS LUCETTE COLETTE 1 RES LES JARDINS DE MOREAU 97128 GOYAVE	05/10/1927			acte d'acquisition vol 1050n°21 du 24/12/1980 rédigé par le notaire LACOUR publié le 23/02/1981
AL	121	971114000AL0121	0ha08a60ca	167 rue de l'habitation	BEAUGENDRE GAELE GENTIANE	CHANGY 97130 CAPESTERRE BELLE EAU	07/08/1979	16	85	acte de donation partage vol 2012P n°1545 du 01/08/2012 rédigé par le notaire JOUAN publié le 30/08/2012

Etat parcellaire - Rue de l'habitation -Lieu dit : Sainte-Claire - Commune de GOYAVE



Section	N° parcelle	Référence	Contenance	Adresse	Nom	Adresse	Date de naissance / n° SIREN	N° lot	Superficie emprise Voirie (m²)	Origine de propriété
AL	121	971114000AL0121	0ha08a60ca	167 rue de l'habitation	BEAUGENDRE JOEL JEAN LOUIS MARIUS	956 RUE DE CHANGY 97130 CAPESTERRE BELLE EAU	19/01/1950	16	85	acte de donation partage vol 2012P n°1545 du 01/08/2012 rédigé par le notaire JOUAN publié le 30/08/2012
					NEGI AGATHE	non connue	05/02/1951			acte de donation partage vol 2012P n°1545 du 01/08/2012 rédigé par le notaire JOUAN publié le 30/08/2012
AL	120	971114000AL0120	0ha08a60ca	185 rue de l'habitation	ASSOR LAURE GUY	CHATEAU SOEURETTE 3050 CHE DE LA REGRETTEE 97114 TROIS RIVIERES	19/10/1945	17	92	Acte d'acquisition vol 1044 n°10 du 22/10/1980 rédigé par le notaire LACOUR publié le 16/12/1980
					BEAUGENDRE MONIQUE DANIELLE	CHATEAU SOEURETTE 3050 CHE DE LA REGRETTEE 97114 TROIS RIVIERES	28/11/1946			Acte d'acquisition vol 1044n°10 du 22/10/1980 rédigé par le notaire LACOUR publié le 16/12/1980
AL	119	971114000AL0119	0ha11a83ca	207 rue de l'habitation	FRETONY	24 LOT VINCE A ARNOUVILLE 97170 PETIT BOURG	481896355	18	115	acte de vente vol 2011P n°2258 du 14/10/2011 rédigé par le notaire CAMENEN publié le 01/12/2011
AL	410	971114000AL0410	0ha20a00ca	239 rue de l'habitation	KIAVUE ANICET ACHILLE	RUE DE L'HABITATION 97128 GOYAVE	12/05/1956	19	8	acte de vente vol 1992 n° 2052 du 04/11/1992 rédigé par le notaire BEAUBRUN publié le 11/12/1992
					OLIVIER GERTY THIERRY MARIE	61 RUE HENRI LONGUETEAU 97130 CAPESTERRE BELLE EAU	01/07/1959			acte de vente vol 1992 n° 2052 du 04/11/1992 rédigé par le notaire BEAUBRUN publié le 11/12/1992
AL	411	971114000AL0411	0ha20a94ca	273 rue de l'habitation	JEREMIE JOSE MARIE ANDRE	SAINTE CLAIRE 273 RUE DE L'HABITATION 97128 GOYAVE	14/07/1959	20	11	acte de vente vol 1991P n° 1410 du 18/06/1991 rédigé par le notaire BEAUBRUN publié le 06/08/1991
AL	413	971114000AL0413	0ha08a63ca	habitation sainte claire	ARIANE PLUS	4 IMP DES TOULOULOUS 97170 PETIT BOURG	827789967	21	entièrement incluse- contenance cadastrale 1033 m²	Acte de vente vol 2018P n°857 du 14/05/2018 rédigé par le notaire RAMADE publié le 14/06/2018
AL	171	971114000AL0171	0ha01a40ca	habitation sainte claire	STE CIVILE D'EXPLOITATION DE LA PLAINE DE GOYAVE	PAR M CHINETTI GERARD LE COMTE DE LOHEAC 97115 STE ROSE BOURG	U28197479	22	164	acte d'échange vol 1165 n°12 du 18/12/1983 rédigé par le notaire LACOUR
AL	254	971114000AL0254	0ha59a00ca	habitation sainte claire	RAMDINI RENE FRED	FONDS CACAO 3569 RUE FRED VIRAPIN 97130 CAPESTERRE BELLE EAU	12/11/1950	23	336	acte de constatation de dissolution et partage vol 2013P n°1230 du 08/07/2013 rédigé par le notaire JOUAN publié le 30/07/2013
AL	255	971114000AL0255	2ha83a24ca	493 rue de l'habitation	PEMBA PHILIPPE ARISTIDE	MAISON PEMBA PHILIPPE 658 RTE DE SAINTE CLAIRE 97128 GOYAVE	31/08/1982	24	331	acte de donation vol 2013P n°1314 du 16/07/2013 rédigé par le notaire JOUAN publié le 12/08/2013

Département de la Guadeloupe

COMMUNE : GOYAVE

Lieu-dit : " HABITATION SAINTE-CLAIRE "

CLASSEMENT DE LA RUE DE L'HABITATION

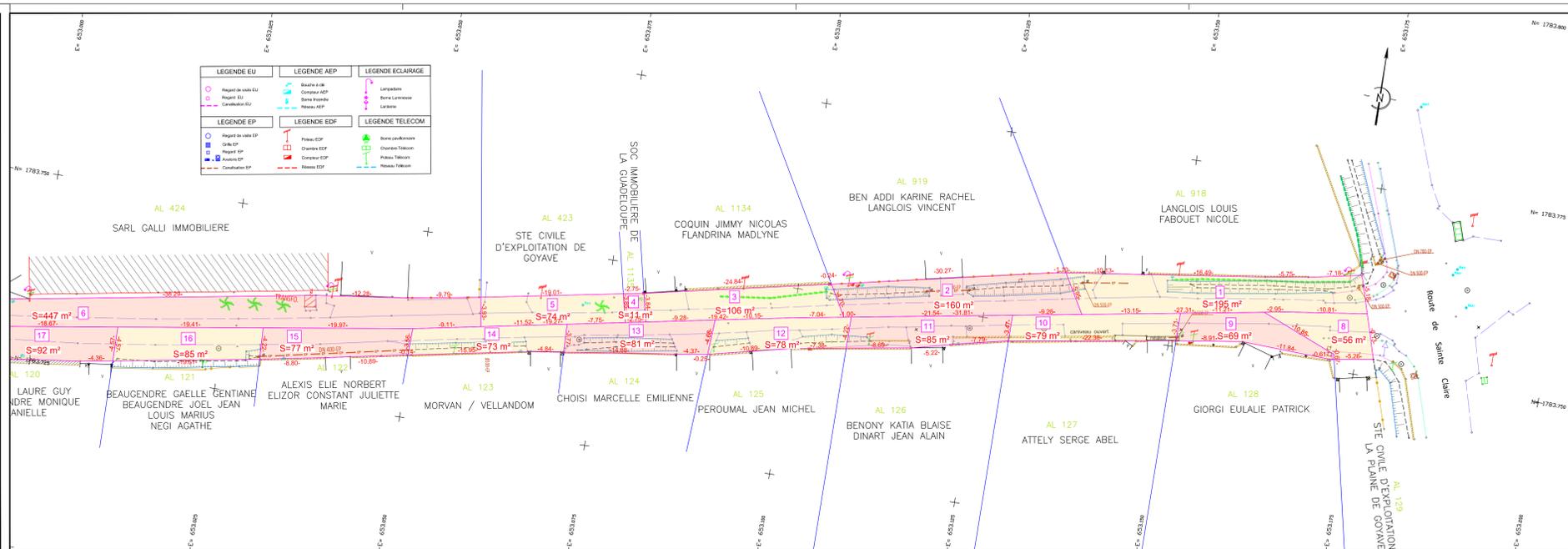
PLAN PARCELLAIRE

Cadastre section: AL

Planche 3/3

Géoprod : 220121
Réf.:1363/14661/2022

14661-plan_parcellaire.dwg		SYSTEMES DE COORDONNEES : XY : UTM 20N-SM ANNE / Z : NGS		ECHELLE : 1/250	
INDICE	DATE	MODIFICATION		 CABINET SIMON & ASSOCIÉS GÉOMETRES EXPERTS 18 Route du logon - la Marina 97190 GOSIER Tel 05 90 84 33 64 Fax 05 90 84 30 79 Email : contact@geometre-simon.com	
0	26/07/2022	Etablissement du document			
1		Acte certifié exécutoire			
2		Révision pour permis de construire			
3		Publication n° 0634-2023			



Département de la Guadeloupe

COMMUNE : GOYAVE

Lieu-dit : " HABITATION SAINTE-CLAIRE "

CLASSEMENT DE LA RUE DE L'HABITATION

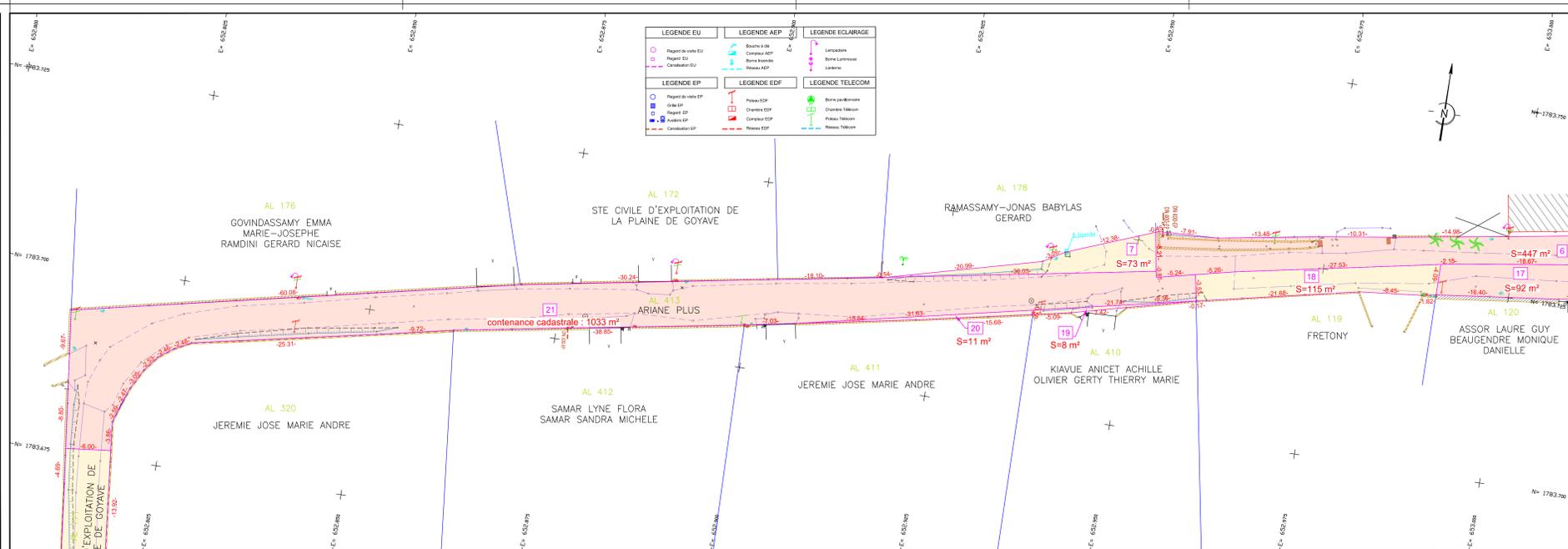
PLAN PARCELLAIRE

Cadastre section: AL

Planche 2/3

Géoprod : 220121
Réf.:1363/14661/2022

14661-plan_parcellaire.dwg		SYSTEMES DE COORDONNEES : XY : UTM 20N-SM ANNE / Z : NGS		ECHELLE : 1/250	
INDICE	DATE	MODIFICATION		 CABINET SIMON & ASSOCIÉS GÉOMETRES EXPERTS 18 Route du logon - la Marina 97190 GOSIER Tel 05 90 84 33 64 Fax 05 90 84 30 79 Email : contact@geometre-simon.com	
0	26/07/2022	Etablissement du document			
1		Acte certifié exécutoire			
2		Révision pour permis de construire			
3		Publication n° 0634-2023			



Département de la Guadeloupe

COMMUNE : GOYAVE

Lieu-dit : " HABITATION SAINTE-CLAIRE "

CLASSEMENT DE LA RUE DE L'HABITATION

PLAN PARCELLAIRE

Cadastre section: AL

Planche 1/3

Géoprod : 220121
Réf.:1363/14661/2022

14661-plan_parcellaire.dwg		SYSTEMES DE COORDONNEES : XY : UTM 20N-SM ANNE / Z : NGS		ECHELLE : 1/250	
INDICE	DATE	MODIFICATION		 CABINET SIMON & ASSOCIÉS GÉOMETRES EXPERTS 18 Route du logon - la Marina 97190 GOSIER Tel 05 90 84 33 64 Fax 05 90 84 30 79 Email : contact@geometre-simon.com	
0	26/07/2022	Etablissement du document			
1		Acte certifié exécutoire			
2		Révision pour permis de construire			
3		Publication n° 0634-2023			

